

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le huit avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, Maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

Date de convocation : MENISSIER Martine, VILLE Gérard, VEDANI Lionel WEBER Patrice,
28 mars 2019 BALOURDET Patrice, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Absents : Monsieur GIOVANNI Philippe et madame SOURDET Joëlle.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
Conseillers : 10
Présents : 8
Pouvoir : 0
Votants : 8

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

N° 1407/2019

Objet :

Vote du budget principal
2019

Le Conseil Municipal, après délibération unanime, établit et vote le budget pour l'exercice 2019, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- section investissement : 191 615.00 €
- section fonctionnement : 327 116.00 €

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 11 avril 2019.

Le Maire,

J.ROUSSINET

